






Il est maintenant possible de s'inscrire à des cours et ateliers offerts dans les villes participantes à l'entente intermunicipale, au même prix que les résidents.

Ce programme élargit l'accès de nos citoyens à des activités variées, tout en réduisant leur coût !

Liste des cours offerts dans le cadre du programme

Cours	Âge	Horaire	Coût	Ville hôte
INITIATION À LA DANSE PARENTS-ENFANTS	2 à 3 ans	Samedi, 9 h 15 à 10 h	50 \$	 MUNICIPALITÉ D'OKA Inscription du 23 février au 6 mars 450 479-8333, poste 229 municipalite.oka.qc.ca
DANSE CRÉATIVE	4 à 6 ans	Samedi, 10 h à 11 h	50 \$	
ENIDANSE SAGE	Femmes 16 ans et +	Mardi, 10 h à 11 h	75 \$	
COURS D'ANIMATION 2D	8 à 12 ans	Mardi, 19 h 45 à 20 h 45	195 \$	 SAINT-JOSEPH-DU-LAC Inscription du 30 mars au 3 avril 450 623-1072, poste 232 sjdl.qc.ca
MÉDITATION PLEINE CONSCIENCE	15 ans et +	Lundi, 18 h 30 à 19 h 30	65 \$	
YOGA NIDRA	8 à 12 ans	Lundi, 18 h à 18 h 55	65 \$	
YOGA ET PRÉVENTION DES CHUTES	50 ans et +	Jeudi, 19 h 15 à 20 h 15	65 \$	
ATELIER DE FABRICATION DE PRODUITS POUR LE CORPS	15 ans et +	Jeudi, 19 h 30 à 21 h	60 \$	
DANSE AFRO MODERNE DAFROM	7 à 15 ans	Lundi, 18 h à 18 h 55	55 \$	 SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC Inscription du 26 au 29 mars 450 472-7310, poste 145 loisirs@vsmssl.ca
DANSE AFRO MODERNE DAFROM	16 ans et +	Jeudi, 19 h 15 à 20 h 15	65 \$	
ANGLAIS NIVEAU 1	14 ans et +	Jeudi, 19 h 30 à 21 h	100 \$	
ANGLAIS NIVEAU 2	14 ans et +	Mardi, 19 h 30 à 21 h	100 \$	
PEINTURE AQUARELLE	12 à 17 ans	Jeudi, 19 h à 20 h 30	120 \$	
COURS / CLUB D'ÉCHECS	6 à 15 ans	Mercredi, 18 h 30 à 20 h	110 \$	
COURS DE GUITARE DÉBUTANT	12 ans et +	Vendredi, 19 h 30 à 21 h	125 \$	
ATELIER D'ASTRONOMIE	10 à 14 ans	Vendredi 10 avril, 19 h à 20 h 30	20 \$	



Modalités d'inscription et de remboursement

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

NOUS VOUS SUGGÉRONS DE COMMUNIQUER AVEC LA MUNICIPALITÉ CONCERNÉE POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS.

